



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/05.25
Références DPA : 10021311
Références DATU : 4/PU3/2025/2437086
Références Recours : 10024722

Permis Unique AVIS Introduction d'un recours

Le Collège communal informe la population de l'introduction d'un recours auprès du Gouvernement Wallon contre la décision d'octroi d'un Permis Unique

A Jean Jacques Marie T'SERSTEVENS, Rue des Bollandistes 45 à 1040 Etterbeek

Pour un établissement sis Rue du Centre, 32 à 5333 Sorinne-la-Longue sur la/les parcelles cadastrales suivantes : 6e division, Sorinne-La-Longue, section A n°193B- 194A- 195E- 203A- 204A- 207F- 208G

Et ayant pour objet « Construction et exploitation d'une salle de réception d'événements privés pouvant accueillir 400 personnes debout ou 200 personnes assises ainsi que l'aménagement d'un parking extérieur de 143 emplacements »

Toute personne intéressée peut consulter cette décision ou le document qui en tient lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 15/06/2026 au 05/07/2026 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00 et le lundi soir de 15h à 20h

Lorsque la consultation a lieu le lundi soir, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de

Service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.57
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre I^{er} du Code de l'environnement.

Il sera procédé à l'instruction de ce recours et il sera statué à son sujet conformément à l'article 95 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et aux articles 47 à 55 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution dudit décret.

La décision du Gouvernement wallon ou l'absence de décision à laquelle sont attachés des effets de droit sera portée à la connaissance du public.

Pour le Collège communal,

W. LAMBERT

La Directrice générale

Signé numériquement par
ADMINISTRATION
COMMUNALE
D'ASSESSE pour le
compte de Wivine Lambert
Date : 09/06/2026 10:14:24



G. GRAINDORGE

Le Bourgmestre

Signé numériquement par
ADMINISTRATION
COMMUNALE D'ASSESSE
pour le compte de Gilles
Graindorge
Date : 09/06/2026 10:17:57